

EDITORIAL

L'itinéraire de l'APPA

Comme devrait l'être toute action, celle que mène l'APPA dans le domaine de la pollution atmosphérique s'inscrit sur une trajectoire qui relie le passé à l'avenir, mue, tout au long, par une même finalité : la protection de notre environnement et par voie de conséquence particulière, de la santé humaine.

Il y a bien longtemps que les effets nocifs de la pollution atmosphérique sont connus ; mais sans moyens d'observation autres que visuels, sans moyens de mesure, sans collectes des observations cliniques et évidemment sans études toxicologiques ou épidémiologiques, bien peu pouvait être fait.

Il a fallu attendre le milieu du XX^e siècle pour que s'instaure une science de l'environnement.

Comme toute science de la Nature, l'étude de la pollution s'appuie sur des mesures, le choix des mesures à faire étant guidé par la recherche des polluants qui peuvent être soupçonnés d'avoir des effets sur la santé.

C'est à sa création, en 1958, en se proposant d'être un lieu de rencontre, de concertation et de proposition entre industriels et responsables de la santé publique, la tâche que s'était assignée l'APPA.

L'APPA prend ainsi sa place parmi les tout-premiers organismes qui ont réalisé des réseaux de mesure de la pollution atmosphérique. Pour ce faire, ses statuts ont prévu la création de comités régionaux, seuls à même de mener les actions décentralisées nécessaires, dans de nombreuses villes de France.

L'APPA participe aussi, en étroite relation avec le ministère de la Santé, à l'élaboration de la loi-cadre de 1961 et est reconnue d'utilité publique en 1962.

L'APPA noue des contacts avec des associations étrangères qui ont les mêmes préoccupations.

En 1964, elle est membre fondateur de l'Union Internationale des Associations pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (UIAPPA) obtenant que le français soit langue officielle au même titre que l'anglais.

Elle est toujours, à ce titre, membre du Comité exécutif de cette union. Elle en a assuré la présidence de 1980 à 1983 et organisé aussi le Congrès Mondial

de l'Air Pur à Paris en 1983, qui a réuni plus de 1 500 participants.

C'est aussi, dans l'optique d'une liaison plus étroite avec les pays de l'Europe, que l'APPA a activement contribué à la création en 1996 d'une Fédération des associations de ce continent, EFCA (European Federation of Clean Air and Environment Protection Associations) ayant comme langues officielles l'allemand, l'anglais et le français.

En 1978, l'APPA avait reçu l'agrément du ministère de l'Environnement créé en 1971.

C'est à la demande de ce ministère que l'APPA fait partie depuis le début de 1996 du groupe de concertation relatif à l'élaboration de la loi sur l'air en instance de promulgation.

Si dans les quinze premières années de son existence, l'APPA s'est consacrée à la mise en place de réseaux de mesure de la pollution atmosphérique, avec le soutien des pouvoirs publics et des industriels membres de l'Association, les études sur les effets sur la santé et sur l'environnement de cette pollution n'en n'ont pas pour autant été négligées comme en témoignent de nombreux articles parus dans la revue « Pollution Atmosphérique ».

Avec la mise en place des associations de gestion des réseaux de mesure ayant un caractère officiel et des moyens financiers accrus, les priorités de notre Association se sont trouvées modifiées.

Même si l'APPA est souvent représentée dans les conseils d'administration des associations de gestion, c'est d'avantage vers les études et l'information des milieux spécialisés ou du public que notre Association s'est tournée avec une vision plus globale, incluant aussi bien la pollution de l'air ambiant que celles des atmosphères intérieures, les modifications possibles du climat et les répercussions de ces risques sur la santé.

Ainsi, en 1994, l'APPA a reçu – avec les moyens nécessaires, dont une partie provenait de son budget propre – mission du ministère de l'Environnement de mener l'opération « Asthme, allergies respiratoires, environnement », mobilisant pour ce faire un grand nombre de ses comités régionaux.

En 1996, l'APPA a organisé trois manifestations :

- une journée sur l'amiante, en avril, à Paris,
- une journée sur les carburants automobiles, en octobre à Lyon, dans le cadre du salon Pollutec,
- un congrès européen d'un jour et demi sur la pollution urbaine due aux transports dans le cadre de la Fédération européenne EFCA, en novembre, à Strasbourg.

A Paris et à Strasbourg, Mme LEPAGE, ministre de l'Environnement, est venue délivrer un message et répondre aux questions de l'auditoire.

Enfin en 1998, l'APPA participera, comme elle l'a toujours fait, au Congrès Mondial sur l'Air Pur à Durban.

Aujourd'hui, la pollution d'origine industrielle dont le contrôle était en 1958 un objectif majeur semble bien maîtrisée et la politique menée par les Pouvoirs Publics en concertation avec les industriels s'est avérée efficace.

Certains grands problèmes continuent à se poser à l'échelle de la planète ou des continents, tels que l'acidification des lacs, le dépérissement des forêts, l'apparente diminution de la teneur en ozone de la stratosphère autour des pôles ou l'accroissement des quantités de gaz à effet de serre dans la troposphère.

Les processus physiques ou chimiques qui en sont la cause ne sont pas encore tous bien compris ; ils mettent en jeu les compétences de très nombreux scientifiques et l'APPA ne peut en ces domaines qu'être un observateur attentif.

Rappelons cependant que notre Comité régional de Lorraine a été associé au programme DEFORPA traitant de la déforestation due à la pollution atmosphérique.

Fidèle à son objectif permanent qui est de connaître et mieux faire connaître les relations entre la pollution atmosphérique et la santé, l'APPA, à l'exception de mesures sur des polluants particuliers tels que les métaux lourds ou les gaz radioactifs, concentre désormais l'essentiel de son effort sur la connaissance de ces relations. Tout, en effet, est loin d'être élucidé :

– tout d'abord parce que certains éléments de la pollution sont insuffisamment connus et même identifiés : composition et nature des poussières, chimie des précurseurs de l'ozone par exemple ;

– ensuite parce que les effets à long terme de la pollution sur la santé ont été beaucoup moins étudiés – peut-être parce que ces études sont difficiles – que les répercussions de pollutions importantes mais momentanées.

Des valeurs limites ou guides ont bien été fixées, par l'OMS ou l'Union Européenne par exemple, mais qu'en est-il des expositions pendant toute une vie à des pollutions respectant ces normes ?

Par ailleurs, les pollutions mesurées sont le plus souvent celles de l'air ambiant extérieur ; que sait-on des pollutions à l'intérieur des locaux d'habitation, des bureaux, des locaux ouverts au public ou des véhicules, là où précisément nous passons bien plus de temps qu'à marcher dans les rues ?

Pollution urbaine, pollution intérieure ont depuis un certain nombre d'années été retenues comme thèmes directeurs par l'APPA.

C'est de l'effet de ces pollutions sur la santé qu'il convient de se préoccuper.

Ce sont alors nos modes de vie qui sont en cause et plus seulement comme autrefois l'activité des industries.

En prenant conscience des risques que nous faisons courir à nos santés, peut-être serons-nous assez sages pour nous imposer ou accepter qu'on nous impose quelques disciplines.

Mais il y a sans doute beaucoup à faire et à dire pour que nous nous responsabilisions quand on songe aux amateurs de tabac...

Un vaste champ est donc ouvert à l'APPA à qui, en ce début d'année, je souhaite d'être innovatrice, présente et utile à la collectivité.

Que mes vœux accompagnent notre nouveau président, le Professeur FESTY et toute l'équipe qui lui apporte son soutien.

15.12.1996

P. GAUSSENS
Président de l'APPA